Plan de gestion des commotions cérébrales LRHV

À la suite de l'adoption du plan d'action pour la prévention et la gestion des commotions cérébrales liées à la pratique d'activités récréatives et sportives, la Ligue de roller hockey de Varennes implante un plan de gestion des commotions cérébrales qui pourraient avoir lieu durant ces activités.

En prévention aux commotions cérébrales, le port du casque protecteur est obligatoire pour tous les membres durant les parties.

La Ligue de roller hockey de Varennes s'engage à recenser tous les cas de commotions cérébrales et évalue à chaque incident les circonstances des évènements afin de mieux comprendre comment éviter que ces évènements se reproduisent.

L'organisme condamne sévèrement tout geste de violence qui pourrait mener à des blessures sévères à la tête. Lorsqu'un évènement de la sorte se produit, le comité d'administration et les officiels qui étaient présents lors de l'évènement se rencontre et une suspension pouvant aller jusqu'à bannir un membre vont s'appliquer.

Une section est intégrée sur le site internet de l'organisme, www.lrhv.ca avec le plan de gestion des commotions cérébrales pour sensibiliser les membres à l'importance de la gestion des commotions cérébrales.

Les membres du comité administrateurs peuvent refuser qu'un membre continue de pratiquer le sport, s'il constate que le joueur a des maux de tête liés à un évènement pouvant avoir causé une commotion cérébrale, afin de mieux prévenir le risque de complication.

Tout joueur ayant des symptômes de commotions cérébrales sera accompagné pour s'assurer de son état et au besoin les services d'urgences seront appelés.

LRHV
LIGUE DE ROLLER HOCKEY
DE VARENNES